



**direction de l'enfance, de la jeunesse
et de la cohésion sociale**

service des écoles
primaires et secondaires

Conseil d'établissements lausannois
case postale 5032 - 1002 Lausanne

*PV pour adoption lors de la prochaine
séance de Commission du 04.05.2015*

Notes de la séance de la Commission de Floréal Lundi 9 mars 2015, de 20h00 à 22h00

- Parents :** Mmes Helena **Fukami-Nilsson**, Raphaëlle **Deshayes**,
M. Claudio **Chiarini**
- Professionnels :** Mme Sandy **Favre Borges**
MM. David **Roth**, José **Rumo**
- Organisations :** Mmes Katia **Magnenat**, Ursula **Utz**, Monique **Corbaz**
- Autorités politiques :** Mme Elisabeth **Müller**
- Excusés/absents :** Mmes Sylvie **Winkler** (directrice), Semra **Ösüz**, Ayse **Özkan**, Christine **Grognuz**, Maria **Garcia Cenarro**, Françoise **Maeder**,
M. Philippe **Mivelaz**

1. Adoption de l'ordre du jour :

Le point 8 est reporté à la prochaine séance

2. Service de santé : la problématique des poux à l'école

- Mme Vionnet, infirmière scolaire, a été mandatée par le Service santé et prévention de la Ville de Lausanne pour exposer la manière dont les poux se propagent, les moyens d'actions dont disposent les parents ainsi que pour répondre aux questions des membres de la commission quant au dispositif mis en place par la Ville. Mme Vionnet fait un bref historique sur la façon dont on traitait la problématique des poux à l'école, puis explique la nouvelle procédure (2009) établie par le canton de Vaud, la Ville de Lausanne, les associations de parents et divers organismes. Elle distribue la brochure « Les poux de tête » que les élèves des classes concernées reçoivent lorsque la présence de poux a été détectée parmi eux.
- Lorsque les poux sont détectés chez un élève, l'infirmière scolaire va en classe pour dédramatiser la chose, expliquer ce qu'est un pou (mode de transmission, insecte non préjudiciable pour l'être humain, etc.) et distribue la brochure susmentionnée. Les parents sont aussi informés de la situation via l'agenda scolaire. Mme Vionnet précise qu'il n'y a plus de dépistage automatique des poux et qu'il faut faire un traitement uniquement si on constate la présence de ces derniers sur la tête de son enfant.
- Certains membres de la commission relèvent le fait que la communication entre l'Ecole (enseignant, classe, infirmière) et les parents ou encore entre parents-parents ne se fait pas de manière optimale ou pas du tout ; d'où la difficulté d'éradiquer les poux. Mme Vionnet, pour sa part, prend contact avec les parents des élèves porteurs de poux afin de s'assurer qu'un traitement a été fait. Elle signale que les parents ne sont pas tenus d'informer l'école de la présence de ces nuisibles sur la tête de leur enfant (pas d'obligation légale).
- Les membres s'interrogent sur les lieux extra-scolaires (CVEs/APEMS) que les enfants fréquentent ; en effet, les élèves de diverses classes s'y côtoient, peuvent ainsi se contaminer et propager les poux au reste de leurs camarades. Peut-on informer ces structures de la présence de poux à l'école et inversement ? Mme Vionnet se renseignera auprès de sa hiérarchie. De plus, elle demandera à la direction de Floréal que l'on fasse rappeler aux enseignants la procédure à suivre en cas de présence de poux en classe.

4. Notes de la séance du 26 janvier 2015

Précision au point 5, *Communication de la direction* : Mme Corbaz propose de faire commencer la conférence destinée aux parents des futurs élèves de 1P à 19h30 (19 mai 2015/Aula des Cèdres/HEP) au lieu de 19h00 afin que les parents puissent avoir du temps pour se rendre aux divers stands avant celle-ci (ouverture des portes à 19h00).

5. Communication du bureau

- Mme Müller informe la commission qu'elle a pris contact avec M. Martinet au sujet du dispositif adopté pour l'élection de nouveaux membres de la commission (parents), suite aux questionnements que cela avait soulevé lors de la séance du 26 janvier 2015 ;
- Un projet de pavillon pour le collège de Montoie est consulté par les membres de la direction. Ces locaux sont au nombre de quatre.

6. Communication de la direction

- Les directeurs des établissements primaires lausannois ainsi que M. Martinet se sont penchés sur les réunions destinées aux parents des futurs élèves de 1P. Ils pensent modifier le dispositif 2014-15 en organisant une seule séance rassemblant les futurs huit établissements primaires, les partenaires de l'école ainsi que les parents concernés. Cette conférence pourrait se faire le 19 mai 2015 à l'Aula des Cèdres. A la rentrée scolaire 2015-16, chaque établissement organisera sa réunion ;
- M. Roth présente le nouvel organigramme de la direction de l'établissement de Floréal.

7. Flyers : dernière main

- Le nouveau flyer présentant la commission d'établissement a été modifié durant la séance ; les membres le recevront via email pour ultime validation avant impression fin mars.

8. Assemblée des parents 2016 : premiers jalons

Point reporté à la prochaine séance

9. Divers

- Afin de préparer l'assemblée des parents 2016 (élection de nouveaux membres), la commission d'établissement a décidé de scinder ses séances en deux volets : un premier traitant des affaires courantes et un deuxième consacré à l'organisation de l'assemblée des parents (sous forme de GT) ;
- Mme Corbaz souhaite la création d'un GT sur le thème de la sécurité aux abords des écoles (état de lieux, vision globale, situations adaptées aux divers sites, etc.).

10. Prochaines séances

- Lundi 4 mai 2015 à 20h dans la salle de couture (ACM/ACT) du Collège des Figuiers
- Lundi 15 juin 2015 à 20h au Centre socio-culturel de la Bourdonnette (à confirmer)